



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)**Trente et unième session**

Genève, 24-26 novembre 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la trente et unième session***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 24 novembre 2021 à 14 h 30, sous forme de réunion hybride, dans la salle Tempus 1.

Avant l'ouverture de la trente et unième session, une réunion au sujet des normes tenant compte des questions de genre se tiendra le 24 novembre 2021 de 10 heures à 13 heures. Il y sera question de la manière dont les normes contribuent à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du Bureau
3. Questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité exécutif
4. Groupe consultatif de la surveillance des marchés
5. Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation
6. Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires
7. Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre

* La session aura lieu, sous forme hybride, le 24 novembre 2021 de 14 h 30 à 17 h 30 et les 25 et 26 novembre 2021 de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. Des services d'interprétation (en anglais, français et russe) seront assurés. Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/e/trade/wp6/wp6-31st-2021>. Les documents de session seront mis à disposition au fur et à mesure à l'adresse <https://unece.org/trade/wp6/wp6-31st-2021>. Il convient de noter que, dans le cadre de ses efforts visant à organiser des réunions sans support papier, le secrétariat ne distribuera pas d'exemplaire papier des documents de réunion. Les représentants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des salles de réunion du Palais des Nations, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.



8. Programme de travail
 - a) Rapport sur le renforcement des capacités
 - b) Programme de travail pour 2022
 - c) Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6
 - d) Mandat du Groupe de travail
9. Réunion-débat sur l'économie circulaire et la coopération en matière de réglementation et de normalisation
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire de la trente et unième session	ECE/CTCS/WP.6/2021/1	Pour décision

L'ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) a été approuvé par le Bureau. Il se fonde sur les décisions adoptées aux sessions précédentes.

La Présidente du WP.6, avec l'assistance du secrétariat, soumettra pour adoption le présent projet d'ordre du jour et informera le Groupe de travail de toute modification proposée.

2. Élection du Bureau

Les délégations des États membres qui assisteront à la réunion (sur place ou en ligne) éliront le (la) président(e) et un(e) vice-président(e) pour une période de deux ans (2021 à 2023). Les candidats seront officiellement présentés par leur délégation à l'ouverture de ce point de l'ordre du jour. Les procédures d'élection pourront être consultées avant la réunion.

3. Questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité exécutif

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Note de la Présidente sur les consultations virtuelles informelles du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation	ECE/CTCS/WP.6/2020/2	Pour décision
Recommandation P révisée sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	ECE/CTCS/WP.6/2020/11	Pour décision

Le secrétariat rendra compte des faits nouveaux concernant le Comité directeur des capacités et des normes commerciales et la session de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

En 2020, deux tâches ont été jugées essentielles pour l'activité du Groupe de travail (l'élection de M. Chloupek comme Vice-Président et la révision de la Recommandation P sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation (ECE/CTCS/WP.6/2020/11)). Les Procédures spéciales applicables pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) aux organes subsidiaires du Comité directeur des capacités et des normes commerciales, décrites dans le document ECE/EX/2020/L.10 du 5 octobre 2020, ont été suivies. Les documents se rapportant aux thèmes en question ont été diffusés le 9 novembre ; ceux qui le souhaitent pouvaient soumettre des commentaires jusqu'au 20 novembre 2020. Aucun commentaire n'ayant été reçu, les deux décisions correspondantes ont été adoptées. Le secrétariat les présentera et les inscrira ensuite officiellement dans le rapport de la présente session.

La note de la Présidente concernant les consultations informelles tenues en ligne en novembre 2020 a également été envoyée à tous les participants, le 6 novembre 2020 ; ceux qui le souhaitent pouvaient soumettre des commentaires jusqu'au 20 novembre 2020. Le secrétariat présentera les conclusions de cette note et les inscrira ensuite officiellement dans le rapport de la présente session.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

4. Groupe consultatif de la surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport d'activités du Groupe consultatif de la surveillance des marchés	ECE/CTCS/WP.6/2021/3	Pour décision

Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe MARS) a été créé en 2003 pour servir de forum de discussion en matière de surveillance des marchés, pour accroître la transparence et la visibilité de la chaîne de contrôle et pour promouvoir des pratiques de référence cohérentes. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

5. Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les activités du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	ECE/CTCS/WP.6/2021/4	Pour décision
Recommandation V sur la prise en compte du risque de non-conformité des produits dans le cadre du commerce international	ECE/CTCS/WP.6/2021/5	Pour décision

Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation a été créé en 2011 en tant que partenariat international de haut niveau dans le domaine de la gestion des risques. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour approbation.

Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation a définitivement mis au point la proposition de Recommandation V sur la prise en compte du risque de non-conformité des produits dans le cadre du commerce international (ECE/CTCS/WP.6/2021/5), laquelle est soumise au Groupe de travail pour approbation. Selon cette recommandation, il importe de suivre une stratégie intégrée de la gestion du risque afin de réduire la durée des opérations de dédouanement et leur coût, tout en maintenant un niveau élevé de conformité.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

6. Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les faits récents dans le cadre des initiatives sectorielles	ECE/CTCS/WP.6/2021/6	Pour décision
Enseignement sur les questions relatives à la normalisation : informations à jour sur les activités menées	ECE/CTCS/WP.6/2021/7	Pour information

L'Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires (START) a été créée en 1999 dans le but de soutenir les États membres dans leur action visant à améliorer la réglementation existante. Il s'agit notamment de réduire les obstacles non tarifaires au commerce et d'harmoniser le contenu de la réglementation technique dans des domaines sectoriels clefs tels que les engins de terrassement, les équipements utilisés en milieu explosif, la sécurité des conduites d'hydrocarbures, les télécommunications et la cybersécurité. Une attention particulière est accordée au soutien des efforts déployés par les écoles, les universités, les établissements de formation professionnelle et autres établissements de formation et de recherche pour intégrer les normes et les questions liées aux normes dans leurs programmes d'études. Les rapports ci-dessus sont soumis au Groupe de travail pour approbation et pour information.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

7. Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les activités de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre pour la période 2020-2021	ECE/CTCS/WP.6/2021/8	Pour information

L'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre a été lancée en 2016 afin d'intégrer ces questions dans les activités et la gestion des organismes de

normalisation. Le rapport ci-dessus est soumis au Groupe de travail pour information. En outre, il sera fait un compte rendu oral de la réunion de l'Initiative qui se tiendra dans la matinée du 24 novembre 2021.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de poser des questions et de formuler des observations.

8. Programme de travail

a) Rapport sur le renforcement des capacités

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport d'activité sur le projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable, phase II	ECE/CTCS/WP.6/2021/9	Pour information

Le Groupe de travail se verra soumettre, pour information, un rapport d'activité sur la phase II du projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

b) Programme de travail pour 2022

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Programme de travail du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation pour 2022	ECE/CTCS/WP.6/2021/10	Pour décision

Le Groupe de travail se verra soumettre, pour décision, un projet de programme de travail pour 2022. Ce document a été examiné et validé par le Bureau du WP.6 ainsi que par les présidents de tous les sous-groupes du WP.6.

Le Groupe de travail demande le renouvellement des mandats de ses trois sous-groupes (Groupe MARS, Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation et Équipe START) pour une période de deux ans allant de la trente et unième session à la fin de la trente-troisième session, comme indiqué dans les annexes du document ECE/CTCS/WP.6/2021/10.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

c) Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6

Les délégations seront informées des activités menées par d'autres organisations internationales sur des questions susceptibles de présenter un intérêt pour le WP.6. Des représentants d'autres organisations internationales seront invités à présenter les domaines dans lesquels une coopération avec le WP.6 serait possible, ainsi que les activités pertinentes en cours ou prévues. Il s'agira notamment de sujets tels que la coopération

internationale en matière de réglementation, l'évaluation de la conformité et l'accréditation, ou encore la métrologie.

Les délégations recevront également des informations sur les activités de coopération avec d'autres organes de la CEE dont les travaux présentent un intérêt pour le Groupe de travail.

Les membres du Groupe de travail auront l'occasion de demander des précisions et de formuler des observations.

d) Mandat du Groupe de travail

En décembre 2019, à l'issue d'une évaluation du soutien apporté par la CEE à la promotion du WP.6, il a été proposé que le Groupe de travail examine et mette à jour son mandat¹, conformément aux Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement de groupes de travail sous l'égide de la CEE (ECE/EX/1, par. 3 d)), afin de l'évaluer et de proposer les modifications à lui apporter et à apporter au statut du WP.6. Les auteurs de l'évaluation suggéraient aussi que la révision tienne compte, selon que nécessaire, des priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les délégations auront l'occasion de fournir une première contribution sur ce sujet et de discuter des grandes orientations. Celles-ci seront reprises par le Bureau nouvellement élu et serviront de mandat révisé pour examen et approbation à la trente-deuxième session.

9. Réunion-débat sur l'économie circulaire et la coopération en matière de réglementation et de normalisation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Économie circulaire, et coopération en matière de réglementation et de normalisation	ECE/CTCS/WP.6/2021/11	Pour information

Le point 9 de l'ordre du jour permettra de revenir sur les décisions prises à la soixante-neuvième session de la Commission, qui s'est tenue les 20 et 21 avril 2021 et était consacrée au thème de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans les décisions de la Commission, les États membres de la CEE ont souligné l'importance qu'ils accordaient à l'économie circulaire et ont tracé la voie vers des actions concrètes en faveur d'une transition vers une économie circulaire, y compris des orientations pour le mécanisme intergouvernemental et le secrétariat de la CEE. Ce point de l'ordre du jour permettra aussi d'examiner comment les résultats attendus des travaux du WP.6 peuvent contribuer à la transition vers une économie circulaire et d'explorer les thèmes qui pourraient être pris en considération par le Groupe de travail sur ce sujet.

Le point 9 de l'ordre du jour fera l'objet d'une réunion-débat de haut niveau portant sur l'économie circulaire et la coopération en matière de réglementation et de normalisation. Il sera l'occasion d'examiner les moyens qui permettraient au WP.6 de contribuer à l'économie circulaire, notamment par une évaluation efficace de la conformité, la gestion des risques, la coopération en matière de réglementation et l'intégration des questions de genre. Un document de référence et un aperçu des discussions de la réunion-débat seront élaborés et mis à disposition avant la manifestation. Les membres du Groupe de travail seront invités à participer activement à la discussion et à proposer la meilleure façon d'aborder ce thème au sein du WP.6.

¹ Voir https://www.unecce.org/fileadmin/DAM/trade/wp6/documents/ref-docs/ToR_eng.pdf.

10. Questions diverses

Le Groupe de travail examinera toute autre question soulevée, y compris les dates provisoires de sa trente-deuxième session, qui aura lieu en 2022.

11. Adoption du rapport

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux de sa trente et unième session	ECE/CTCS/WP.6/2021/2	Pour décision

Le Groupe de travail sera invité à adopter les décisions proposées et le projet de rapport sur les travaux de sa trente et unième session.

III. Calendrier provisoire

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Mercredi 24 novembre		
14 h 30-14 h 45	Ouverture	Présidente du WP.6 et secrétariat
14 h 45-15 heures	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Présidente du WP.6
15 heures-15 h 15	Point 2 : Élection du Bureau	Secrétariat
15 h 15-15 h 30	Point 3 : Questions découlant des réunions de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité exécutif	Secrétariat
15 h 30-16 heures	Point 4 : Groupe consultatif de la surveillance des marchés	Président du Groupe MARS
16 heures-16 h 30	Point 5 : Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	Président du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation
16 h 30-17 heures	Point 6 : Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires	Président de l'Équipe START
17 heures-17 h 30	Point 2 : Fin de l'élection du Bureau	Secrétariat

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Jeudi 25 novembre		
10 heures-10 h 30	Point 7 : Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre	Coordonnateur de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre
10 h 30-11 heures	Point 8 a) : Rapport sur le renforcement des capacités	Secrétariat
11 heures-11 h 30	Point 8 b) : Programme de travail pour 2022	Présidente du WP.6
11 h 30-13 heures	Point 8 c) : Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le WP.6	Secrétariat et orateurs invités
13 heures-14 h 30	Pause	
14 h 30-17 h 30	Point 9 : Réunion-débat sur l'économie circulaire et la coopération en matière de réglementation et de normalisation (première partie)	Secrétariat et orateurs invités
Vendredi 26 novembre		
10 heures-13 heures	Point 9 : Réunion-débat sur l'économie circulaire et la coopération en matière de réglementation et de normalisation (deuxième partie)	Secrétariat et orateurs invités
13 heures-14 h 30	Pause	
14 h 30-15 h 30	Point 8 d) : Mandat du Groupe de travail	Présidente du WP.6
15 h 30-16 heures	Point 10 : Questions diverses	Présidente du WP.6
16 heures-17 h 30	Point 11 : Adoption du rapport	Secrétariat